

## **Sociologie et anthropologie dans les universités camerounaises : réelle collaboration ou «cohabitation des braves» ?**

*Luc Stéphane Massoma*<sup>1</sup>

---

**Résumé.** La sociologie et l'anthropologie sont des disciplines sœurs et en tant que telles collaborent naturellement dans le vaste univers des Sciences humaines. D'autre part, le contexte scientifique contemporain fait la promotion du décloisonnement des savoirs pour une interdisciplinarité propice à une amélioration de la productivité scientifique. C'est dans ce contexte que l'on constate que dans les universités camerounaises de la zone francophone les deux disciplines qui intéressent cet article sont presque automatiquement réunies dans un même département. La cohabitation administrativement imposée aux personnels enseignants et autres de ces filières engendre des rivalités tacites, des frottements, des frustrations, des réactions aux disparités constatées qui débouchent sur des velléités d'autonomie de ceux qui constituent la partie lésée, à savoir les anthropologues. Ce qui a abouti dans certains de ces départements à des projets de séparation qui ont déjà conduit à l'éclatement de trois de ces départements et à la création à leurs places de départements distincts de sociologie et d'anthropologie. Les données recueillies à travers des entretiens, l'observation participante et des apports documentaires ont permis d'établir la réalité de climats délétères dans les départements de sociologie et anthropologie des universités au Cameroun.

**Mots-clés :** cohabitation, collaboration, sociologie, anthropologie, conflits

La situation des universités contemporaines atteste qu'elles ont perdu toute vocation d'universalité. Elles ont cessé d'être des communautés culturelles où se noue l'alliance entre les divers horizons de la connaissance. Plutôt, elles sont devenues des prisons centrales de la culture, soumises à un régime cellulaire, où chacun se retranche à l'abri de cloisons étanches, avec le seul souci de faire valoir son petit domaine à l'abri de toute présence indiscrete. Les universités se sont fragmentées en facultés, en départements, en instituts dont le superbe isolement exclut l'esprit de dialogue.

Georges Gusdorf, «Interdisciplinarité (connaissance)»,  
*Encyclopedia Universalis*,  
vol. 8, Paris, 1968, 1088.

---

1. Université de Bertoua. lsm7200@yahoo.fr

## Introduction

Dans le vaste domaine des sciences humaines, il y a deux disciplines majeures qu'on associe très souvent compte tenu de leurs nombreuses similitudes et de leurs points de convergence. Il s'agit de la sociologie et de l'anthropologie. Ces deux sciences sont souvent appelées à mutualiser leurs ressources pour parvenir à la saisie d'un objet qui leur est commun, bien que perçu sous des angles différents. Cette mutualisation peut prendre plusieurs formes, mais dans le contexte des universités camerounaises, elle se matérialise dans la cohabitation de ces deux disciplines dans les mêmes unités pédagogiques et scientifiques. Hamel (1997) relève que

les rapports entre ces deux disciplines existaient déjà avant l'apparition de la socio-anthropologie. A vrai dire, ils remontent à la naissance de l'une et de l'autre qui se joue sur fond d'une compétition ouverte en vue d'être *la* discipline propre à expliquer les faits sociaux dans leur totalité.

Il nous amène par ces propos à prendre conscience que dès les origines de ces deux sciences, il y a eu entre elles un climat de compétition ou de concurrence. Les spécialistes de ces sciences sont souvent soumis dans les départements où ils coexistent au Cameroun à des disparités qui génèrent de façon contingente des dynamiques qui nous intéressent ici. Ces dynamiques sont bel et bien spécifiques au Cameroun. Quand on lit par exemple la description de l'enseignement de la sociologie au Congo que livre Tobanguï (2018), on comprend que l'expérience congolaise se distingue de l'expérience camerounaise.

Les réflexions menées dans le présent texte prennent appui sur des données recueillies grâce premièrement à l'immersion professionnelle de l'auteur dans le cadre qu'il étudie, en prenant cependant garde à ne pas céder aux préjugés que pourraient dicter l'expérience du vécu quotidien, bref en toute vigilance épistémologique. L'observation participante a donc permis l'accès à des informations qu'il aurait été pénible d'obtenir autrement. À côté des données tirées de cette immersion dans le contexte de recherche, des entretiens ont été conduits avec des personnes ressources du milieu universitaire, notamment des collègues de diverses universités, notamment de Douala, Bertoua, Maroua et Dschang. Une chose qui a facilité l'obtention d'informations est que nous avons eu affaire à des répondants qui avaient l'expérience de deux ou trois universités en tant que doctorant, moniteur et/ou enseignant. Ils pouvaient donc fournir des renseignements sur ces diverses universités. Et enfin, quelques informations ont été tirées de la documentation de l'enseignement supérieur et de certaines universités disponible sur internet et à l'université de Bertoua.

La sociologie du conflit de Simmel a fourni un ancrage théorique à cette réflexion qui tourne autour de rapports discordants entre individus et groupes d'individus appelés à vivre -ensemble dans un cadre académique, scientifique et administratif bien délimité. Charaudeau donne une description générale qui, appliquée au contexte, peut justifier un tel choix théorique :

Cette opposition – renforcée par le jeu institutionnel de défense d'un territoire disciplinaire à des fins de visibilité sociale et de constitution d'un savoir académique qui doit faire l'objet d'un enseignement dans le cadre d'un système scolaire et universitaire – a instauré une rivalité de fait entre chercheurs des sciences humaines et sociales.

Dans un contexte contemporain de promotion de l'interdisciplinarité, nous avons deux filières qui sont souvent appelées à se côtoyer dans les mêmes unités pédagogiques (départements) et les faits semblent montrer que la collaboration entre ces filières sœurs n'est pas des plus

faciles, d'où l'intérêt de cet article. On comprendra donc la récurrence de concepts tels que les suivants : interdisciplinarité, coopération, collaboration, conflit ou autonomie qui constituent ici des mots-clés.

## **Interdisciplinarité ou légitimation de la collaboration scientifique**

Dans un contexte scientifique contemporain qui a érigé l'interdisciplinarité en défi majeur, les différents objets humains, sociaux, culturels, naturels ou même immatériels qui intéressent les différentes disciplines existantes sont supposés constituer des points de rencontre entre elles. Les objets des sciences acquièrent ainsi un statut d'éléments fédérateurs dont le caractère essentiel ne souffre aujourd'hui (selon l'auteur du moins) d'aucun doute, dans un univers scientifique où l'ouverture aux apports d'autres sciences n'est plus optionnelle. Cette interconnexion entre les sciences, bien qu'évidemment enrichissante, se heurte à bien des écueils, à l'instar de ceux relevés par Aspe et Jacque au XVIIIème congrès de l'ASLF (7-11 juillet 2008), concernant l'association sciences sociales / sciences de la nature ; on peut citer par exemple, la nécessité de l'ouverture des chercheurs à des cultures scientifiques distinctes des leurs, qui est fort moins aisée qu'il ne paraît. Charaudeau relève assez clairement la difficulté de traiter des questions d'interdisciplinarité dans les propos suivants :

Comment prétendre traiter une question aussi vaste et complexe que l'interdisciplinarité quand, d'un côté, Claude Lévi-Strauss (1958 ; 1962) invitait, au nom de la méthode du bricolage, à établir des connexions entre l'anthropologie, la linguistique, la littérature, l'art, la psychologie, le droit, la religion, etc., de l'autre, Edgar Morin incite, au-delà même de la transdisciplinarité, à «écologiser les disciplines» en tenant compte de «tout ce qui est contextuel y compris des conditions culturelles et sociales» et en adoptant parfois un point de vue «métadisciplinaire» ; et de citer Pascal (*in* : Kourilsky, 1990) qui, selon lui, en aurait été le précurseur : «Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties»? Il semble cependant qu'il est une attitude, à la fois plus modeste et non dépourvue d'intérêt, qui consiste à interroger la notion même d'interdisciplinarité à la lumière de certains travaux qui s'en réclament (...).

Il prend soin sur cette base de relever le fait que de nombreux chercheurs à l'époque déjà naviguaient entre différentes disciplines sans avoir besoin de théoriser les notions de trans, pluri ou interdisciplinarité, ce qui interroge sur la pertinence d'une hypertrophie du débat sur ces notions. Des auteurs tels que Gusdorf, Klein ou même Berger laissent penser les préoccupations interdisciplinaires remontent à des temps immémoriaux, plus précisément à la création des entités universalistes que sont les universités (Creutzer, 2002). En fait, le savoir et l'entreprise scientifique ne pouvant souffrir d'être cloisonnés, ces connexions entre sciences devraient s'imposer comme naturelles. Il serait cependant péremptoire d'affirmer ce caractère naturel. Nous ne le ferons pas, puisque ce débat ne constitue pas notre centre d'intérêt en l'occurrence, mais nous permet juste une description globale du contexte dans lequel s'inscrivent les sciences sociales aujourd'hui et, plus spécifiquement la sociologie et l'anthropologie. En effet, elles ne sont pas exemptes de ce climat qui se veut collaboratif et des interactions heuristiques qu'il implique.

On se pose difficilement des questions sur la nécessaire collaboration entre biologie animale et anatomie, tellement celle-ci semble naturelle. L'anatomie ne se défendra même

pas d'être très souvent absorbée par la biologie qui est plus vaste. L'entomologiste par exemple sait naturellement qu'il ne peut faire l'impasse sur des connaissances de base en anatomie. Piaget (1967) remarque de façon un peu idéaliste que «sur le terrain des sciences exactes et naturelles il existe une admirable collaboration interdisciplinaire». Ce qui dans les sciences naturelles semble trop évident pour susciter le moindre débat épistémologique prend un caractère diamétralement opposé quand on en vient aux sciences humaines ou, plus précisément aux sciences sociales.

Dire de l'anthropologie qu'elle a précédé la sociologie est historiquement et indubitablement fondé, mais n'empêche pas certains de considérer qu'elle est aujourd'hui une science aînée qui est absorbée par sa cadette. Mais il est plus historiquement correct de percevoir la sociologie comme Letourneau qui, en 1881, la présentait dans l'article «Anthropologie» du *Dictionnaire des sciences anthropologiques* comme «le département le plus vaste et de beaucoup le plus intéressant des districts anthropologiques» (Mucchielli, 1997). On voit apparaître assez clairement ici un lien solide entre anthropologie et sociologie dès les origines de cette dernière qui, avant les années 1860 était davantage un mot qu'une science à proprement parler. Letourneau et d'autres comme Roberty, Perrier ou Lebon ont eu le souci de donner corps à cette nouvelle discipline sans chercher à la séparer de celle qui l'a précédée. La cohabitation entre ces deux disciplines a donc toujours été. C'est donc sans surprise qu'on constate que dans le contexte camerounais, ces deux domaines des sciences se retrouvent souvent dans la même unité pédagogique et de recherche.

Le fait qu'aujourd'hui dans les facultés des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) des universités camerounaises, on crée généralement un seul département pour accueillir la sociologie et l'anthropologie prend justement appui sur les réalités sus décrites. Le présent article s'attelle à l'observation des dynamiques de coexistence entre les enseignants-chercheurs, les apprenants et pratiquants de ces deux disciplines sœurs dans ces départements.

## **Processus de création des départements de sociologie et anthropologie dans les universités camerounaises**

La création et la mise en fonctionnement des départements constituant l'aboutissement d'un parcours administratif complexe et plus ou moins long, il paraît approprié de faire l'économie dudit parcours. Cette économie partira logiquement de l'acte officiel qui amène à l'existence l'université jusqu'à l'effectivité du fonctionnement des départements et, en l'occurrence, des départements de sociologie et anthropologie. Ce préalable rendra plus aisée l'appréhension de ce que Eboko (1998) appellerait filiation officielle sociologie-anthropologie. C'est ce que nous entendons réaliser dans cet onglet de l'article.

De 1998 à 2008, nous avons eu le privilège de faire partie du Département de sociologie et anthropologie de la FALSH de l'Université de Yaoundé I en tant qu'étudiant de licence, de Maîtrise, puis de DEA, avant de nous inscrire en doctorat PhD et d'être peu après recrutés comme enseignant au grade d'assistant à l'Université de Maroua, à l'Extrême-Nord du Cameroun. Nous avons connu dans cette autre université l'expérience de la création et de la mise sur pieds d'un autre département de sociologie et anthropologie en 2013, dans lequel nous avons été enseignant jusqu'en 2022. En 2022, nous avons été nommé chef de service des programmes dans l'Université nouvellement créée de Bertoua, ce qui nous a permis de participer à la phase préparatoire de la création d'un nouveau département de sociologie et anthropologie, cette fois-ci en tant qu'administrateur. Toutes ces expériences nous ont donné une vision panoramique pour voir comment sont planifiées, organisées et

exécutées les opérations relatives à la création des départements de sociologie et anthropologie dans les universités camerounaises, et même de leurs fonctionnements.

Les universités camerounaises, à l'exception à certains égards des deux universités de la zone anglophone, sont créées suivant un protocole identique à quelques nuances près. Généralement, on retrouve quatre facultés dans toutes ces universités à la création qui part d'un décret présidentiel de création, suivi de décrets de nomination de hauts responsables, eux-mêmes suivis d'arrêtés ministériels nommant les autres responsables. Les ressources humaines de ces universités sont constituées au fil du temps par des agents de l'Etat au statut de fonctionnaires ou de contractuels, et par des personnels directement recrutés par l'université et rémunérés par elle-même. Les quatre facultés qui semblent incontournables au départ de toutes ces universités sont celles-ci :

- Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH)
- Faculté des Sciences (FS)
- Faculté des Sciences Juridiques et politiques (FSJP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

A celles-là peuvent s'ajouter avec le temps une Faculté de Médecine et/ou une Faculté d'Education. Ce sont les principales facultés que l'on retrouve dans la majorité des universités d'Etat camerounaises, qui sont aujourd'hui au nombre de onze, à savoir une par région (il y a 10 régions), mais deux dans la région du Centre, dans la capitale Yaoundé plus précisément. Ces facultés sont généralement accompagnées de trois ou quatre écoles de formation professionnelle.

Au niveau administratif, ces universités fonctionnent sur la base d'un organigramme constitué d'une administration centrale d'une part, et des organes administratifs des différents établissements qui constituent l'université. Au niveau central, on retrouve les organes et/ou postes suivants :

- un conseil d'administration (avec un PCA et les membres de son cabinet)
- un conseil d'université
- un recteur
- trois vice-recteurs
- un conseiller technique du Recteur
- un secrétariat général
- trois directions :
  - Direction des affaires académiques et de la coopération dotée de trois divisions ayant chacune des services ;
  - Direction des infrastructures, de la planification et du développement dotée de deux divisions ayant chacune des services ;
  - Direction des Affaires administratives et financières dotée de deux divisions ayant des chacune des services ;
  - A ces directions on peut ajouter le Centre des œuvres universitaires dotée de trois divisions et de services.
- un Centre médico-social
- une agence comptable et un contrôle financier dont les gestionnaires proviennent du Ministère des finances du Cameroun.

Les établissements eux sont dirigés par un doyen ou un directeur et son ou ses adjoints. On y retrouve généralement deux divisions-clés, à savoir celle des affaires académiques, de la recherche et de la scolarité (DAARS), et celle des affaires administratives et financières (DAAF).

Mais les départements constituent les unités pédagogiques et scientifiques fondamentales qui concentrent toutes les activités vitales de chacune de ces universités. A la création, les départements sont généralement pensés au niveau de l'administration centrale de l'université, et dès que les Etablissements deviennent fonctionnels, les autorités de ceux-ci prennent le relais.

Pendant les travaux visant à construire les offres de formation de chaque établissement, quand on en vient à la sociologie et à l'anthropologie, on les loge invariablement au départ dans le même département, comme s'il allait de soi qu'elles doivent cohabiter. La tendance moderne à «l'hyperspécialisation» décrite par Bellemare et Tremblay (2007), bien qu'existante dans notre contexte, ne semble rien y faire. On associe toujours ces deux disciplines dans un même département. Même les antécédents observés dans les premières universités n'y font rien. Il n'y a d'ailleurs généralement que peu ou pas de débats sur la nécessité ou non de mettre ces deux sciences ensemble dans un département. Il est d'ailleurs arrivé plus d'une fois qu'en notre présence et en pleine séance de travail, un responsable de l'université pose la question de savoir s'il y a vraiment une différence entre ces deux disciplines et demande à être éclairé en tant que profane sur ce qui les différencie. On aurait bien mauvaise foi que se plaindre de tels questionnement quand même des sociologues et des anthropologues tels que Berliner (2013) avouent être souvent embarrassés face à la question des différenciations entre sciences sociales. Il dit :

Il est une question que mes étudiants ne cessent de me poser sur la distinction disciplinaire entre «sociologie» et «anthropologie» (angoisse qui vient s'ajouter au flou définitionnel qui existe entre «anthropologie», «ethnographie» et «ethnologie»). Face à ces questionnements incessants, dans le milieu universitaire mais également dans la société en général, je me suis toujours senti bien en peine de justifier l'existence d'une telle séparation, surtout en Belgique et en France.

La réflexion sur la création des départements de la FALSH finit toujours par aboutir à la pertinence d'une cohabitation entre sociologie et anthropologie. On est là dans ce que Piaget considère comme une connexion interdisciplinaire imposée par les faits. Cela va en droite ligne avec la reconnaissance d'un lien étroit entre elles, d'un lien aussi étroit que le lien fraternel.

## **Sororités reconnues, coexistences et voisinages imposés dans les universités camerounaises**

Gagnon (2016) voit dans la sociologie et l'anthropologie plus que des sœurs, mais des sœurs jumelles, étant entendu que le caractère gémellaire n'implique pas une ressemblance absolue. Il met l'accent sur le fait qu'elles partagent les mêmes méthodes et approches, puisent dans les mêmes disciplines avoisinantes, pratiquent entre elles de nombreux échanges, offrent des voies communes sur lesquelles circulent les spécialistes des deux disciplines, et même, partagent leurs doutes (promptitude à se remettre en cause et à interroger leurs fondements). Ce sont ces similarités évidentes dans leurs procédés méthodologiques, dans leurs approches théoriques, dans leurs objets qui justifient et peut-être même légitime qu'on les contraigne à une extrême proximité dans les Facultés des Arts, Lettres et Sciences Humaines camerounaises.

En effet, il semble logique de mettre ensemble deux disciplines qui ont autant de caractéristiques en partage. Surtout qu'il est moins onéreux pour l'université d'avoir un seul département à entretenir au lieu de deux. Cela est moins coûteux en termes de besoins en ressources humaines et en termes d'allocations financières au fonctionnement des

départements. Surtout qu'à sa création, la préoccupation de l'université n'est pas de mettre en place tous les départements possibles, mais d'assurer le fonctionnement minimal qui pourra rassurer le politique sur l'effectivité du démarrage des activités académiques. Dans cette logique, il est important, comme l'a dit un ancien DAAC de l'Université de Bertoua, de «mettre ensemble toutes les filières qui peuvent fonctionner ensemble dans les mêmes départements». C'est ainsi qu'avant même sa création officielle, le département de sociologie et anthropologie existe déjà sur le papier dans cette université, avec une offre de formation et des programmes déjà bien définis. Evidemment, ceux qui devront vivre cette collaboration n'ont pas été impliqués dans la réflexion sur la création et le fonctionnement de ce département, puisqu'ils ne sont pas encore connus. Par conséquent, ces élus viendront par nomination ou recrutement trouver une orientation à laquelle ils n'auront d'autre choix que de se conformer. Mais comme le dit Valette (1999), «la collaboration interprofessionnelle peut se structurer de manière endogène, mais on peut aussi l'orienter, l'inciter de manière exogène».

Au-delà des nombreuses similarités entre sociologie et anthropologie, il existe des différences entre ces disciplines qui permettent d'en cerner les spécificités. Ces différences, de l'avis de plusieurs sociologues partisans d'un renforcement de la collaboration entre ces deux sciences dans les universités camerounaises, servent bien une complémentarité enrichissante pour la recherche dans ces vastes domaines. Cela ressort dans un article de Kamdem et Ikellé (2016) en ces termes :

Un des constats majeurs qui se dégage de la structuration du champ sociologique camerounais est la volonté manifeste de plusieurs sociologues de contribuer au rapprochement et à la complémentarité entre la sociologie et l'anthropologie. Ils prônent la promotion étendue des sciences sociales en Afrique, tout en dénonçant fortement les dichotomies et les frontières arbitrairement construites dans cette discipline globalisante (Ela, 1994 ; Missè Missè, 2010 ; Nzhié Engono, 2010). Ils suggèrent la fécondation mutuelle de la sociologie et de l'anthropologie.

Ce tableau idyllique peint par ces enseignants de l'Université de Douala montre que la cohabitation entre ces deux disciplines peut être perçue comme porteuse de productivité scientifique par plusieurs. Il y a cependant quelques éléments à prendre en compte.

Tout d'abord, rappelons-nous à la lumière des perspectives bourdieusiennes que le champ de la connaissance est un champ tout autant conflictuel que le champ politique ou qu'un autre. Les enseignants-chercheurs et autres personnels de ces départements, qu'ils soient affiliés à l'anthropologie ou à la sociologie, ne sauraient émanciper leurs interactions de la réalité du conflit dans le champ scientifique. D'autre part, il ressort des échanges avec des personnes concernées, que les personnes qui expriment une certaine satisfaction dans ce climat sont presque toutes des sociologues. Et enfin, les séparations déjà consommées et les conditions dans lesquelles elles arrivent souvent montrent que le discours de la satisfaction concernant la collaboration entre ces deux filières ne fait absolument pas l'unanimité. Cela amène donc à interroger la réalité d'une collaboration pacifique et productive entre la sociologie et l'anthropologie dans les départements où elles coexistent.

### **Réelle collaboration ou «cohabitation des braves» dans les départements de sociologie et anthropologie ?**

Friedberg (1993) conçoit la collaboration comme étant la «structuration d'une action collective entre partenaires en situations d'interdépendance». L'interdépendance ici implique



une situation dans laquelle les actions de chaque partie prenante ont un impact sur l'autre ou les autres, la collaboration pouvant être bilatérale ou multilatérale. Dans le contexte de coopération qui nous intéresse, le constat est que ceux mêmes qui vont être parties prenantes dans le partenariat ne sont pas impliqués dans l'élaboration et l'entérinement du contrat de collaboration. Ils ne sont donc pas présents pour évaluer leur degré d'interdépendance et juger de la pertinence de la coopération de proximité qui leur est imposée. Il n'y a donc pas d'action collective dans le sens qui les implique tous, et il n'y a pas non plus de concertation entre eux. Et même le niveau d'interdépendance entre les deux disciplines est décidé à partir de l'extérieur, sur des bases qui réduisent à des modèles stéréotypés les dynamiques de fonctionnement des filières de sociologie et d'anthropologie dans des contextes pourtant fort différents. En fait, les considérations économique-administratives semblent souvent primer sur les considérations d'efficacité scientifique dans la réflexion de départ sur la création des filières. Bref, les personnes concernées ne sont pas du tout impliquées dans cette décision administrative qui est au final de nature purement exogène.

D'autre part, si l'on considère avec Valette (1999) que la collaboration «repose sur la recherche d'une optimisation globale et non d'une optimisation séquentielle, métier par métier», on en vient à interroger encore le processus collaboratif dans les départements de sociologie et anthropologie. En effet, dans toutes les universités où ces deux filières collaborent dans un même espace ou ont été appelées à le faire dans le passé, on constate et on a pu constater que dans les différents aspects de la coopération la sociologie prenait l'avantage, ce qui pose un problème quant à la possibilité de produire un rendement global qui implique des plus-values équitables pour chacune des disciplines. Nous y reviendrons dans la prochaine section de cet article.

A travers ce qui précède, on voit déjà en filigrane de potentielles causes de frustrations et même de frottements au sein des départements où cohabitent ces deux filières. Cela est confirmé par certains auteurs camerounais bien imprégnés des réalités de la vie dans ces départements. Par exemple Nzhie Engono (2010) parlera de «fausses querelles de préservation identitaire» entre sociologie et anthropologie, assimilant ici le concept de fausseté à un caractère déplacé, et non à la remise en question de l'existence réelle de ces querelles. Il en reconnaît bel et bien la présence dans ces départements et ne se retient pas de la décrier. Il n'est d'ailleurs pas le seul, puisqu'au travers de nos échanges avec plusieurs enseignants-chercheurs, vacataires, moniteurs et doctorants, il est ressorti l'existence d'un malaise réel. A ce propos, ci-après sont présentés quelques verbatims recueillis au cours des entretiens :

A Douala ça se passait comme à Yaoundé avant... Il y avait des tiraillements entre les sociologues et les anthropologues au sein du département. Les sociologues ne voulaient pas se soumettre au chef de département qui était anthropologue. Et comme ils étaient en majorité... (un ancien doctorant de l'Université de Douala)

Pas plus tard qu'à la dernière réunion du département ils (les anthropologues) ont placé leur projet sur la table (le projet de création de leur propre département), mais compte tenu de (...) je ne sais pas quelle sera la suite. (un enseignant)

Nous n'avons pas ces problèmes à Dschang, puisqu'il n'y a pas encore d'anthropologie. Nous partageons le département avec la philosophie et la psychologie, mais chaque filière a un fonctionnement autonome. (un sociologue de l'Université de Dschang)

A l'Université de Bertoua on verra comment les choses se passeront, puisque c'est déjà un acquis apparemment que sociologie et anthropologie fonctionneront ensemble. (un membre de l'administration qui a été impliqué dans la constitution de l'offre de formation)

Le département de sociologie et anthropologie de l'Université de Yaoundé a été un vrai foyer de conflits souvent ouverts entre sociologues et anthropologues, ceux-ci voulant arracher leur



indépendance... En fait, c'est même là-bas que ces conflits ont commencé pour aboutir finalement à la création du département d'anthropologie à part... (un ancien doctorant de l'Université de Yaoundé I)

Tous ces propos montrent bien qu'on est loin d'une collaboration en tout temps pacifique, cordiale et productive. Il ne faut pas non plus s'imaginer un climat de constantes querelles. Si quelques fois, dans les contextes où nous avons été, la cohabitation a vraiment pris le visage d'une coopération à consentement mutuel qui a donné des résultats probants, il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a souvent eu des manifestations sporadiques ou non d'une frustration présente de façon latente.

A partir de ce qui précède, on peut légitimement penser que la collaboration entre sociologie et anthropologie dans les départements qui les logent tous les deux relève plus du fait administrativement imposé que d'une coopération réelle dans laquelle chacune tirerait son épingle du jeu. Il semble donc, par analogie à la «paix des braves» apparue en contexte canadien et réclamée par De Gaulle, plus logique de voir dans la cohabitation entre ces deux disciplines là où elle subsiste encore, une «cohabitation des braves», savoir une coexistence qu'on tolère sans avoir extirpé tous les ferments de discordances, de malentendus, de frustrations et de conflits.

## **Conflits et domination sociologique à l'intérieur des départements de sociologie et anthropologie**

Le conflit dans la perspective de Simmel qui en est un des macro-théoriciens n'est pas juste une forme de désaccord, mais aussi une force socialisatrice qui unit les parties rivales. C'est dans cette veine que l'évocation du concept de conflit ici ne fera pas référence à des batailles rangées entre les membres des communautés sociologiques et anthropologiques. Il est entendu que les chercheurs de ces couloirs disciplinaires sont appelés à une synergie de fonctionnement, que ce soit à partir d'une même unité pédagogique ou de recherche, ou de deux unités distinctes. Margairaz (2012) évoque une «tentative avortée des sociologues durkheimiens au tournant du siècle, peu après la fondation de *L'Année sociologique*, de subordonner les sciences sociales, dont l'histoire, à la science reine qu'est à leurs yeux la sociologie, garante de l'unité supposée de «la» science sociale par excellence». L'antagonisme entre sciences sociales qui ressort de cette essai «avorté» est assez représentatif du climat entre les deux sciences qui nous intéressent ici. Il est question de présenter ici des vecteurs de cet antagonisme dans les cadres des départements universitaires dans lesquels cohabitent les filières sociologie et anthropologie, notamment le principal de ces vecteurs, à savoir la domination sociologique. On peut appuyer cela en empruntant à Sawadogo (2008) l'expression «cohabitation des légitimités» qui «suppose donc d'aller au-delà de la légalité simple pour retrouver, derrière les textes, des forces en confrontation pour le contrôle de la vie publique locale».

En effet, dans les départements de sociologie et anthropologie qui ont existé et dans ce qui existent actuellement dans les universités camerounaises, l'observation permet un certain nombre de constats. On peut se rendre compte de l'évidence d'avantages à la sociologie matérialisés dans les aspects suivants de la vie des départements en question :

- Les effectifs des étudiants ;
- Le nombre de sociologues chefs de ces départements ;
- Le nombre des enseignants pour chaque filière ;

- Les effectifs d'étudiants à encadrer dans les cycles de recherche ;
- Les apports financiers de chaque filière ;
- Les facilités pour la production scientifique.

## **Les effectifs d'étudiants**

Concernant les effectifs des étudiants dans chacune de ces filières, on constatera dans toutes les universités où il y a un département unique pour les deux un gouffre important entre le nombre d'étudiants en sociologie et le nombre d'étudiants en anthropologie. A titre d'exemple, le nombre d'étudiants inscrits en première année de sociologie à l'Université de Maroua au début de l'année académique 2021-2022 dépassait le millier, or il atteignait à peine la centaine en anthropologie. En fait, avant les années 2020, on atteignait difficilement cinquante étudiants dans la filière anthropologie. Or, dès la première année d'existence de ce département de sociologie et anthropologie, on a eu plus de trois cent étudiants inscrits en sociologie. Cette réalité est également constatée à d'infimes nuances près à Yaoundé, à Douala ou à Ngaoundéré.

La présence des étudiants représentant non seulement la force d'une unité pédagogique, mais aussi des entrées de devises, on comprend donc que la filière sociologie est de toute apparence plus attractive pour les jeunes camerounais que la filière anthropologie. Elle est par conséquent plus rentable aussi pour l'université dont elle dépend. D'autre part, il nous revient en mémoire que plusieurs des étudiants qui allaient en anthropologie dans l'université susmentionnée y étaient réorientés à cause des effectifs déjà pléthoriques en sociologie. On devait parfois engager des échanges avec eux pour les convaincre avec force arguments que l'anthropologie était un tout aussi bon choix. Cela nous donne une idée de la représentation qu'ont ces jeunes de ces deux filières. Les effectifs constituent ainsi un des éléments qui semblent consacrer une supériorité de la sociologie.

## **Le nombre de chefs de ces départements**

Une rétrospective rapide effectuée dans les universités concernées nous permettra de voir que dans la majorité des cas, les chefs des départements de sociologie et anthropologie ont été et sont des sociologues.

- A l'Université de Yaoundé I, le département de sociologie et anthropologie a été dirigé exclusivement des sociologues, de sa création à son éclatement ;
- A l'Université de Douala, il y a eu à la tête du département un sociologue et une anthropologue avant l'éclatement (assez récent). Cette dernière, d'après un de nos répondants, n'a d'ailleurs pas eu la tâche facile, puisque les enseignants de sociologie dans le département étaient largement majoritaires ;
- A l'Université de Ngaoundéré, il n'y a eu que des sociologues à la tête du département avant son éclatement (très récent, 2023) ;
- A l'Université de Maroua, il n'y a jusque-là eu que deux sociologues à la tête du département ;
- A l'Université de Dschang, il n'y a que la sociologie pour l'instant.

Dans les trois nouvelles universités créées en 2022, à savoir celles de Bertoua, d'Ebolowa et de Garoua, la tendance est encore à observer. Mais les cinq que nous avons mentionnées ci-dessus montrent une fois de plus une tendance à l'avantage de la sociologie.

## **Le nombre des enseignants pour chaque filière**

En ce qui concerne le nombre d'enseignants, on peut déjà déduire à partir des effectifs d'étudiants que la filière anthropologie produit moins de docteurs que la filière sociologie, ce qui implique plus ou moins automatiquement une plus grande provision en enseignants-chercheurs du côté de cette dernière. Nous n'avons malheureusement pas eu accès aux informations sur les nombres d'enseignants dans ces filières par université, et ni leurs sites, ni ceux du Ministère ne sont actualisés concernant ces informations.

Nous pouvons cependant dire avec certitude que, dans les universités de Yaoundé I et de Maroua dans lesquelles nous sommes passés, les enseignants de sociologie sont plus nombreux que les enseignants d'anthropologie. Le fossé se réduit avec le temps, les réclamations des anthropologues et la volonté des chefs de département de veiller à la bonne marche de leurs unités pédagogiques, mais la filière sociologie est toujours indubitablement mieux pourvue.

## **Les effectifs d'étudiants à encadrer dans les cycles de recherche**

Les questions d'encadrement des étudiants en Master et doctorat constituent une problématique sérieuse dans les universités camerounaises. Elles mériteraient en fait qu'on leur consacre tout un article, ou même des articles.

En effet, quand on en vient à l'encadrement des étudiants, il se pose les problèmes légitimes de capacité d'encadrement du département, de soutenabilité financière pour l'Etablissement concerné ou pour l'université, de quotas d'encadrement autorisés, de qualité de l'encadrement, de moyennes et autres critères d'admission, de capacité de travail et d'achèvement des travaux par les étudiants, etc. Mais à côté de ces questions légitimes, il y a des réalités qui sont connues et évoquées dans les couloirs des universités camerounaises, mais qui sont taboues dans les réunions et n'ont pas beaucoup intéressé les chercheurs jusqu'à présent.

Il existe des batailles pour l'encadrement, des coups bas de collègues à d'autres collègues, des pressions assorties de menaces parfois sur des étudiants pour devenir leur encadreur, des abus de pouvoir de chefs de département, des tentatives de dénigrement de collègues devant les étudiants, des incursions illégitimes dans des domaines d'encadrement étrangers (des historiens ou des géographes encadrant en sociologie par exemple, et pire encore, des scientifiques des sciences dures encadrant en sciences sociales, à peine croyable pour quelqu'un qui n'est pas du milieu), etc. Il arrive quelques fois que ces réalités altèrent la qualité des soutenances, un examinateur ou un président de jury voulant se venger d'un étudiant ou de son encadreur à travers l'étudiant, ou alors un encadreur refusant la sanction négative pour un piètre travail qu'il n'a pas vraiment suivi.

A la question de savoir pourquoi les encadrements suscitent autant de remous, la réponse la plus plausible, au-delà de la notoriété scientifique que confère le nombre d'étudiants encadrés, est qu'il y a des bénéficiaires financiers qui ne laissent pas indifférents les potentiels encadreurs. Un étudiant de Master encadré jusqu'à la soutenance donne accès à une prime de 150 000 Fcfa, alors en avoir dix veut dire gagner 1.500.000 FCFA en plus du salaire mensuel et autres avantages. Avoir un étudiant brillant en Master permet à ceux qui ont un rang magistral de continuer avec cet étudiant en thèse de doctorat. Un étudiant encadré jusqu'au doctorat rapportera à terme presque un million de Fcfa à son encadreur, alors plus on en a, mieux se portent les bourses.

Il est donc évident que la filière sociologie qui a beaucoup plus d'étudiants en recherche que celle d'anthropologie offre de meilleures opportunités financières en termes d'encadrement à ses enseignants. Il arrive que les masterants en sociologie constituent plus du sextuple de ceux d'anthropologie. Il y a matière à développements sur la question des encadrements, mais en l'occurrence, nous n'irons pas plus loin.

## **Les apports financiers de chaque filière et les facilités pour la production scientifique**

Il n'est pas très utile d'épiloguer longuement sur ces deux éléments qui ne sont que des conséquences de ceux qui les ont précédés. Les apports financiers sont certes de divers ordres, mais dans notre contexte, le nombre d'étudiants reste à priori l'élément le plus enrichissant. Et pour ce qui concerne la production scientifique, il est évident qu'un grand nombre d'étudiants à encadrer est un plus autant en termes de motivation qu'en termes d'échanges, d'idées et de collaboration scientifique.

Tout ce qui précède montre qu'il y a un petit poucet dans la cohabitation entre sociologie et anthropologie. On peut donc comprendre que dans un espace partagé où deux unités sont supposées fonctionner en phase, lorsqu'il y a un défaut de réciprocité et d'égalité, il est facile qu'un rapport de domination s'installe ou soit ressenti par l'unité la plus faible, même s'il n'est pas réel. Cette impression oppressante d'être dominé offre un terrain fertile à la révolte, qu'elle soit interne ou externe, et, par extension, au conflit entre les deux unités. Toutes les apparences semblent consacrer une supériorité de la sociologie dans les universités camerounaises, même si nous souscrivons à la logique de Durkheim (1988) selon laquelle «les mots de supérieur et d'inférieur n'ont pas scientifiquement de sens... Pour la science, les êtres ne sont pas les uns au-dessus des autres». C'est ainsi que les anthropologues dans les départements qui réunissent les deux filières finissent par se sentir lésés et entreprennent de demander à avoir leur propre département.

## **Revendications d'autonomie des anthropologues**

Pour plusieurs théoriciens des sciences sociales «les sillons disciplinaires dans lesquels se meuvent sociologues et anthropologues peuvent se rejoindre pour fonder une seule et même terre fertile» (Berliner, 2013). Il n'est donc pas question ici d'établir une non-compatibilité de ces deux sciences dont nous avons déjà reconnu plus haut la proximité et les nombreux points communs. C'est la cohabitation de ceux qui représentent ces sciences au Cameroun et dans le contexte bien précis des FALSH des universités camerounaises qui est en cause.

Il ne s'agit pas non plus de présenter le conflit ici comme une anomalie dans le contexte de la collaboration et du partage d'une même cellule pédagogique et administrative. La répétition dans des environnements totalement différents des mêmes effets face aux mêmes causes montre que les réalités décrites rentrent plutôt dans l'ordre des choses. En fait, il est des concepts comme celui de «médiation» qui trouveraient difficilement leur raison d'être si les rapports humains et inter-groupes étaient tous stéréotypés et d'une plate cordialité. D'après Stengers (2006),

La médiation, par l'accent porté sur la prise de parole, les conditions de l'énonciation, le rapport au contexte vaut alors comme un processus susceptible de renouer les liens perdus, de retisser

la trame des rapports des personnes avec l'institution en crise. L'existence de ces médiations interdit de concevoir les sciences et des techniques comme lieux de discours autonomes dont les liens avec le social, le politique et l'économique seraient purement contingents.

En effet, où serait le besoin d'une médiation là où les relations sociales ne permettent pas la confrontation, le désaccord, les divergences, les frustrations, le conflit et les ruptures de liens et de contrats ?

Dans sa théorie du conflit, Simmel évoque la nature agressive intrinsèque à l'homme qui a besoin de s'exprimer dans un conflit avec un autre qui accepte d'être l'adversaire (Hahn, 1990). Le conflit s'inscrit donc ainsi dans la nature des humains et des groupes qu'ils constituent. Et même, l'observation de ces conflits peut donner lieu à une certaine prédictibilité des faits. En effet, le constat selon lequel les mêmes causes ont produit les mêmes effets dans des universités très distantes géographiquement, et logées dans des environnements sociaux très différents les uns des autres, peut permettre d'inférer sur l'avenir d'institutions soumises actuellement aux mêmes conditions. On peut ainsi penser à partir des exemples des universités de Yaoundé I, de Douala et de Ngaoundéré que le sort qui attend les départements de sociologie et anthropologie des autres universités qui en ont peut faire l'objet de déductions. Il ne serait pas surprenant en fait que les désirs d'autonomie se concrétisent en l'éclatement en deux de ces départements.

L'autonomie est perçue ici comme une aspiration générée par des frustrations et par une atmosphère souvent délétère qui peut conduire à des actions concrètes pour son obtention. Elle est le caractère d'une entité qui fonctionne ou évolue indépendamment d'une autre. On la verra à peu près comme «le droit et le privilège accordés par une entité gouvernementale à une classe de professionnels, et à chacun de ses membres certifiés, de dispenser des services sans contrôle» (Sapiro, 2023). Le fait de ne pouvoir s'exprimer en dehors d'un cadre contrôlé par les sociologues finit inmanquablement dans notre contexte par constituer un problème pour les anthropologues.

Dans les trois universités mentionnées plus haut cette aspiration à l'autonomie a généré bien des conflits froids ou ouverts, avant d'aboutir de façon officielle à la séparation des deux filières qui aujourd'hui fonctionnent en deux départements autonomes à la grande satisfaction des enseignants d'anthropologie. A l'Université de Bertoua où ce département n'existe que sur le papier, quelqu'un disait déjà lors des réflexions collégiales sur l'offre de formation : «on peut les mettre ensemble pour l'instant quitte à ce qu'elles se séparent plus tard». Pour dire qu'à la base déjà, ceux qui joignent ces filières dans le même département sont conscients qu'elles peuvent avoir du mal à demeurer ensemble dans le même espace sur la durée.

Le désir d'élargissement des anthropologues dans les départements de sociologie et anthropologie s'impose donc comme devant fatalement naître, compte tenu de la domination volontaire ou non des sociologues. En effet, on ne peut prétendre avoir observé une volonté affirmée ou sournoise des sociologues dans ces départements de marginaliser ou mettre mal à l'aise leurs collègues, mais les avantages que l'attractivité de leur filière leur donne sont suffisants pour que les anthropologues se sentent lésés. Dans ces conditions plusieurs sont convaincus qu'on arrivera à une séparation dans toutes les universités de ces deux filières et, par conséquent à l'autonomisation de la filière anthropologie dans l'ensemble des institutions universitaires camerounaises. La «cohabitation des braves» serait donc fatalement appelée à disparaître pour laisser la place à une collaboration scientifique affranchie des aléas d'une coexistence dans un espace unique.

**Tableau 1.** Evolution des départements de sociologie et anthropologie par université

Universités	Département à la création		
	A la création	Années 90 à 2010	Aujourd'hui
Yaoundé I	Département de Philosophie, psychologie, sociologie et anthropologie	Département de sociologie et anthropologie	Séparation des deux filières et création de deux départements autonomes
Yaoundé II	Ni sociologie, ni anthropologie	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Douala	Département de Sociologie, anthropologie et communication	Département de sociologie et anthropologie	Séparation des deux filières et création de deux départements autonomes
Ngaoundéré	Département de sociologie et anthropologie	<i>Idem</i>	Séparation des deux filières et création de deux départements autonomes
Dschang	Département de Philosophie, psychologie et sociologie	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Maroua	Département de Sociologie et anthropologie	Département de sociologie, anthropologie et des sciences sociales pour le développement (ajout d'une filière professionnelle très porteuse)	<i>Idem</i>
Bertoua (nouvellement créée, 2022)	Département de sociologie et anthropologie (planifié, mais pas encore créé)	-	<i>Idem</i>
Ebolowa (nouvellement créée, 2022)	Département de Philosophie, psychologie, sociologie et anthropologie (2023)	-	<i>Idem</i>
Garoua (nouvellement créée, 2022)	Département de sociologie, anthropologie et des sciences sociales pour le développement (sous l'influence de l'université voisine de Maroua, 2023)	-	<i>Idem</i>

Source : LSM

N.B : nous avons considéré uniquement les universités de la zone francophone du Cameroun, les réalités étant généralement très différentes pour les deux universités de la zone anglophone, celle de Buea et celle de Bamenda

Comme le montre le tableau, il n'y a que sept des universités concernées qui incluent dans leurs offres de formation la sociologie et l'anthropologie. Sur les sept, nous avons déjà trois dans lesquelles l'éclatement en deux départements distincts de sociologie et d'anthropologie a eu lieu. Le département de sociologie, anthropologie et des sciences

sociales pour le développement de l'Université de Maroua n'est pas encore arrivé à ce point après dix ans d'existence, et malgré des velléités d'autonomisation et d'indépendance déjà manifestées par les sociologues de ce département. Pour ce qui concerne les trois universités nouvellement créées, on a encore le temps de vérifier que les mêmes causes y produiront les mêmes effets.

## Conclusion

En définitive, l'observation du vécu à l'intérieur des départements universitaires qui logent en même temps les filières sociologie et anthropologie révèle des disparités en termes d'attractivité, d'avantages ou de productivité scientifique et financière. Ces disparités finissent au fil du temps par générer des frustrations et un malaise qui peut s'exprimer ouvertement ou non, mais qui aboutit généralement à des velléités d'autonomie de la partie qui est à ses yeux lésée. Les faits montrent que la filière anthropologie représente sans aucun doute cette partie lésée dans toutes les universités qui constituent notre terrain d'investigation. Il est donc logique que les sociologues ne trouvent aucun inconvénient à cette cohabitation administrativement imposée, tandis que les anthropologues eux, la perçoivent comme une situation qui ne devrait pas perdurer.

L'éclatement des départements constaté dans ce travail confirme un constat de Gusdorf relevé par Darbelay. Il constatait en effet «l'émiettement de la connaissance dans l'organisation des universités, causé par la spécialisation accrue des disciplines et représentant une difficulté de taille pour les essais d'élaboration de connaissances interdisciplinaires». La difficile cohabitation entre sociologues et anthropologues pourtant naturellement appelés à collaborer va en droite ligne avec ce constat.

Les investigations participantes, documentaires et auprès des personnes ressources ont montré une domination des filières sociologie dans tous les départements où on les a contraint à la coexistence avec les filières anthropologie. Il est clairement apparu que de façon sous-jacente, il finit toujours par se développer une compétition qui tourne à l'avantage des sociologues à cause d'une attractivité évidemment plus grande auprès des étudiants. Le sentiment de frustration qui en résulte est le catalyseur des projets de séparation généralement mûris par les anthropologues.

Dans la perspective d'une ouverture du débat, il nous semble que dans le contexte universitaire africain, l'une des grandes priorités devrait être de produire de plus grandes portées d'élites scientifiques dont la voix porterait sur le marché mondial du savoir. Il est vrai, selon Mkandawire, qu'en 1995 déjà nous étions à un minimum de trois générations d'élites académiques africaines, ce qui donne à déduire qu'on en a au moins cinq aujourd'hui. Mais il en faudrait davantage.

Il est opportun pour marquer notre sympathie pour la collaboration et l'interdisciplinarité, de clôturer ce texte avec les propos de Gagnon pour qui,

Sans doute faut-il éviter les cloisonnements, ne pas délimiter des territoires ou des champs de pratique réservés, tout comme il faut se garder de tout confondre et d'abolir les différences. Si un écart doit être maintenu, c'est pour préserver un espace où circuler et échanger.

Et avec ceux de Perrenoud (1998) pour qui, «si loin d'être des territoires séparés, les objets de savoir sont des regards construits sur les mêmes réalités ; il serait étrange que l'on puisse les maintenir complètement distincts».



A travers ces propos, comme Piaget on voit immédiatement combien l'étude de ces mécanismes communs exige et exigera toujours davantage un effort interdisciplinaire concerté, qu'il s'agirait de favoriser de toutes manières entre les sciences humaines. Cet effort permettra, on le croit, un développement des sciences sociales dans les universités et en dehors qui fera changer d'avis à Copans pour qui, «les histoires de l'anthropologie et de la sociologie dont nous disposons sont décevantes».

**Abstract.** Sociology and anthropology are sister disciplines and as such naturally collaborate in the vast universe of the Social Sciences. On the other hand, the contemporary scientific context promotes the decompartmentalization of knowledge for an interdisciplinarity conducive to an improvement in scientific productivity. It is in this context that we note that in Cameroonian universities in the French-speaking zone, the two disciplines which interest this article are almost automatically brought together in the same department. The cohabitation administratively imposed on teaching staff and other members of these neighbor branches generates tacit rivalries, friction, frustrations, reactions to the disparities observed which lead to desires for autonomy on the part of those who constitute the injured party, namely the anthropologists. These have resulted in separation projects in some of these departments which have already led to the breakup of three of these departments and the creation in their place of separate departments of sociology and anthropology. The data collected through interviews, participant observation and documentary contributions made it possible to establish the reality of deleterious climates in the sociology and anthropology departments of universities in Cameroon.

**Keywords :** cohabitation, collaboration, sociology, anthropology, conflicts

**Rezumat.** Sociologia și antropologia sunt discipline surori și ca atare colaborează în vastul univers al științelor sociale. Pe de altă parte, contextul științific contemporan promovează decompartmentarea cunoștințelor în favoarea unei interdisciplinarități utile productivității științifice. În acest context, cele două discipline în universitățile cameruneze din zona francofonă sunt reunite automat în aceleași departamente. Coabitarea impusă administrativ personalului acestora dă naștere unor rivalități tacite, „frecușuri”, frustrări, ca reacție la disparitățile constatate și care conduc la aspirații la autonomie din partea celor care se consideră partea lezată, respectiv antropologii. Ceea ce a condus la separarea unor departamente, trei dintre acestea dând naștere la departamente distincte de sociologie și de antropologie. Datele pe care le-am cules prin interviuri, observație participantă și surse documentare mi-au permis să obiectivez „realitatea” acestui climat defavorabil prezent în departamentele de sociologie și antropologie din universitățile cameruneze.

**Cuvinte-cheie :** coabitare, colaborare, sociologie, antropologie, conflicte

## Bibliographie

- Bellemare, G., & Tremblay D. (2007), «Le défi de l'interdisciplinarité : ce que les «sciences sociales appliquées» peuvent apprendre des «sciences sociales fondamentales». *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) Collection Études théoriques – N° ET0707.*
- Berliner, D. (2017). «C'est quoi la différence entre sociologie et anthropologie?». «*Carnets de Terrain*» (blog de Terrain), revue d'anthropologie et de sciences humaines, Terrain N°79 Futurofolies, 9 mai 2017, Université Libre de Bruxelles.
- Berson, C. (2011), «Concurrence imparfaite et discrimination sur le marché du travail». *Revue économique* – vol. 62, N° 3, mai 2011, 409-418
- Bourdieu, P. (1975). «La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison». En *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, no 1, 1975, 91-118.

- Caune, J. (2008). «La culture scientifique : une médiation entre sciences et société», *La médiation culturelle : enjeux, dispositifs et pratiques*, N° 60, automne 2008. <https://id.erudit.org/iderudit/019444ar>
- Charaudeau, P. (2010). «Pour une interdisciplinarité «focalisée» dans les sciences humaines et sociales», *Questions de communication*, 17, 195-222.
- Copans, J. (1971). «Pour une histoire et une sociologie des études africaines» in *Cahiers d'études africaines*, vol. 11, n° 43, 1971. 422-447.
- Darbelay, F. (2011). «Vers une théorie de l'interdisciplinarité : entre unité et diversité». *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 7, 1, 65-87. <https://doi.org/10.7202/1007082ar>
- Durkheim, E. (1907). «Débat sur les rapports de l'ethnologie et de la sociologie», in *Textes*, Paris, Ed. de Minuit, 1975, vol. I, 1, 257.
- Eboko, F. (1998). «Durkheim et l'Afrique contemporaine, vers une relecture de Durkheim et de la sociologie africaniste». <http://www.polis.sciencespobordeaux>
- Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle : dynamique de l'action organisée*, Editions du Seuil, Paris.
- Gagnon, E. (2016). «Sociologie et anthropologie» in *Anthropen. Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain*, 18-12-2016. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.038>
- Hahn, A. (1990). «La sociologie du conflit». *Sociologie du travail*, 32-3, 375-395.
- Hamel, J. (1997). «La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie», *Socio-anthropologie* [En ligne], 1, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 28 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/73> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.73>
- Kamdem, E., & Ikellé, R. (2015). «Pratiquer la sociologie au Cameroun : du paradigme du Grand partage à l'émergence de la socio-anthropologie», in *Sociologies pratiques* 2015/2 (n° 31), 97-104, Editions Presses de SciencesPo.
- Mkandawire, T. (1995). «Three generations of African Academics : a note». *Transformation*, 28, 75-83.
- Mucchielli, L. (1997). Sociologie versus anthropologie raciale. L'engagement décisif des durkheimiens dans le contexte «fin de siècle» (1885-1914). *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n°21, 1997, 77-95.
- Nzhie Engono, J. (2010). «Sociologie et anthropologie : disciplines connexes ou convergentes ? Les fausses querelles africaines d'une préservation identitaire». En V. Nga Ndongo, E. Kamdem (dir.), *La Sociologie aujourd'hui : une perspective africaine*, Paris, L'Harmattan, 159-176.
- Piaget, J. (1966). «Le problème des mécanismes communs dans les sciences de l'homme» in *L'Homme et la société*, N. 2, 1966. 3-23.
- Piaget, J. (1967). «La psychologie, les relations interdisciplinaires et le système des sciences». *Bulletin de psychologie*, tome 20 n°254, 242-254 ; doi : <https://doi.org/10.3406/bupsy.1967.1643> ; [https://www.persee.fr/doc/bupsy\\_0007-4403\\_1967\\_num\\_20\\_254\\_1643](https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1967_num_20_254_1643)
- Perrenoud, P. (1998). Dix défis pour les formateurs d'enseignants. [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1998/1998\\_30.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1998/1998_30.html)
- Sapiro, G. (2023). «Les fondements impurs de l'autonomie». *Travail, Genre et Sociétés* 2023/2 (n° 50), 187-191.
- Sawadogo, M. (2008). La cohabitation des légitimités : une préoccupation de sociologie politique et non de science juridique, Ouagadougou, novembre 2008. [http://www.afrique-gouvernance.net/bdf\\_experience-1440\\_en.html](http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-1440_en.html)
- Simmel, G. (1958). *Sociologie*, éd. Duncker et Humblot, 4<sup>ème</sup> édition, Berlin.
- Stengers, I. (2006). *La vierge et le Neutrino. Les scientifiques dans la tourmente*, eds Les Empêcheurs de penser en rond, Paris.
- Tobanguï, A. (2018). «L'enseignement de la sociologie au Congo : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement». *KANIAN-TÉRÉ*, N°02, décembre 2018, 67-85.
- Valette, A. (1999). «La collaboration : ce que nous dit l'étude des processus (commentaire)». *Sciences sociales et Société*, 17, 3, 95-100.

